

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Jacques HELLÉ, Expert-comptable du Cabinet GROSS-HUGEL sis 53 rue du Général Offenstein à Strasbourg, certifie que le montant total des dépenses liées aux frais de mandat de Monsieur Sylvain WASERMAN pour l'année 2019 s'élève à 53 370,46 €

⇒ dont montant des dépenses non justifiées 51,50 € soit 0,10 %.

Ce montant est conforme aux exigences de l'Assemblée Nationale et répond à la limite de 150 € par semaine autorisée par l'article 3 de l'arrêté du Bureau n° 12/XV relatif aux frais de mandat des députés du 29 novembre 2017.

Pour faire valoir ce que de droit,

CABINET GROSS-HUGEL

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
53 rue du Général Offenstein - BP 30000
67023 STRASBOURG CEDEX 01
Tél 03 90 40 17 17 - Fax 03 90 40 17 18
mail : gh@gross-hugel.com

Fait à Strasbourg, le 30 janvier 2020

Jean-Jacques HELLÉ

Experts-comptables et
Commissaires aux comptes
associés

Jean-Jacques Helle
Isabelle Labat-Scheer
Frédéric Lugnier
Ariane Süss-Faullimmel
Claude Karin

Le cabinet Gross Hugel est membre du réseau PKF international limited, une association de cabinets indépendants

Cabinet Gross Hugel - 53, rue du Général Offenstein - CS 30003 - 67023 Strasbourg Cedex 1 - Tél. 03 90 40 17 17 - Fax 03 90 40 17 18 - E-mail : gh@gross-hugel.com
Société anonyme au capital de 264 000 € - R C S Strasbourg B 434 220 711 - SIRET 434 220 711 00015 - TVA FR 63 434 220 711
BNP PARIBAS Strasbourg Meinau 30004 00474 000100112261 68 - IBAN FR76 3000 4004 7400 0100 1226 168 - BIC BNPAFRPPSTR